



Fraternité – Travail – Progrès



APPEL A CANDIDATURES

En prélude à l'organisation des élections générales et locales 2020-2021, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) lance un Appel à Candidature pour les Postes de Présidents de Commissions Electorales Déconcentrées au niveau des régions, des départements, des communes et des arrondissements communaux.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par la présente offre doivent justifier d'un niveau d'études supérieures (maîtrise, Master ou tout diplôme équivalent), de compétence et d'aptitude à administrer une commission déconcentrée de la CENI.

Les candidat(e)s doivent déposer au Secrétariat Général de la CENI au plus tard le 27 août 2020 un dossier comprenant les pièces suivantes :

- une demande manuscrite ;
- un curriculum vitae ;
- une copie légalisée du diplôme ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un certificat médical de moins de trois (3) mois.

Bonne moralité, intégrité, impartialité sont des qualités attendues des candidat(e)s.

Niamey, le 14 août 2020



Le Président

Maître Issaka Souna